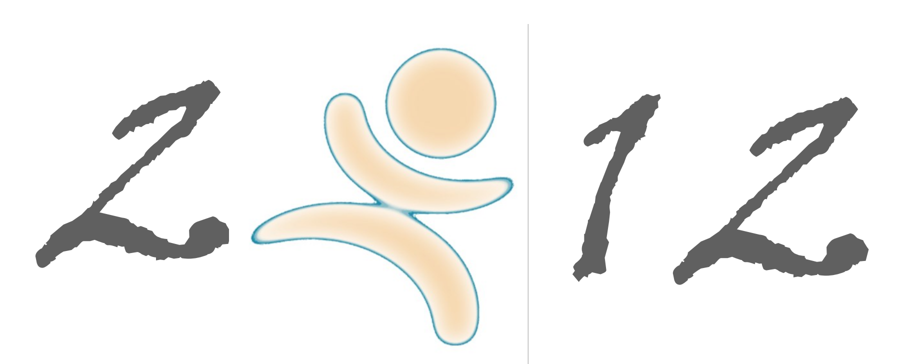


Informer

Construire ensemble une place pour chaque jeune

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ



MISSION LOCALE SUD DEUX-SEVRES

FORMATION

ORIENTATION

EMPLOI

La Mission Locale sur facebook
http://www.facebook.com/pages/Mission-Locale-des-Jeunes-Sud-Deux-Sèvres

Le Fonds Social Européen finance les actions de la ML pour l'accompagnement des jeunes de niveau V et infra et la relation aux entreprises.































Sommaire

Rapport moral du président

Assemblée générale de la Mission Locale Sud 79 du 10 avril 2013

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les élus locaux,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Chers amis et acteurs de la Mission Locale sud 79,

Force est de constater que d'une année à l'autre, la situation des jeunes ne s'améliore pas.

Depuis le début de la crise en 2008, le chômage des moins de 25 ans a augmenté de 50% dans l'union européenne. En France, le taux de chômage des jeunes a atteint 24 % au second semestre 2012 contre 9,4 % pour le reste de la population (chiffres INSEE). Et l'évolution se poursuit …

Près d'un jeune sur 5 quitte le système scolaire sans diplôme. Prés de 360000 jeunes actifs au chômage n'ont ni indemnisation ni minima sociaux.

La question de fond, c'est la division de la jeunesse. C'est le retour d'un monde à deux vitesses. Le CESE, dans un rapport sorti en 2012 pointe que, quand le chômage des jeunes atteint 24%, celui des peu ou pas qualifiés est de près de 45%... Une partie de la jeunesse est dramatiquement engluée dans le présent.

L'enjeu est économique. Il serait grave que notre génération laisse sur le carreau une partie des forces productives de demain. Et l'enjeu est politique : on ne peut pas laisser sortir du jeu de la

Dans ce contexte difficile, la mission locale a atteint tous ses objectifs…

__3 135__ jeunes ont été accueillis dont __1 348__ nouveaux jeunes.
L'accès en emploi a concerné __912__ jeunes (109 emplois durables pour le programme CIVIS).
__476__ jeunes ont bénéficié d'une formation continue ou en alternance.
__846__ appuis et aides financières mis en œuvre dans les domaines de la mobilité, du logement et de la santé.

Des résultats obtenus grâce à des efforts constants et non sans peine car les exigences sont multiples et les critères de financement parfois peu adaptés aux réalités locales. Les financements liés au FSE continuent à poser problème par la complexité du suivi qu'ils nécessitent.

Avec d'autres, nous revendiquons particulièrement auprès de l'échelon régional de l'Etat (la DIRECCTE) une meilleure prise en compte des spécificités socio-économiques territoriales pour répartir plus justement la dotation nationale. Les 14 Missions Locales revendiquent aussi que l'accompagnement global qui constitue leur "cœur de métier" soit mieux pris en compte par les principes de répartition. Nous sommes la seule région de France à se voir imposer par une direction de l'Etat une grille de critères aussi compliquée. Nous demandons un vrai partenariat et des modalités de répartition élaborées en concertation.

Malgré ces difficultés, votre mission locale a su se mobiliser pour répondre aux défis lancés par le nouveau dispositif des emplois d'avenir, premier acte d'une politique volontariste de la jeunesse.

Il fallut identifier les jeunes concernés, prospecter les offres d'emploi (60% des emplois sont collectés directement par nos conseillers), accompagner les situations de travail et les parcours de formation (actuellement 70% des jeunes entrés dans le dispositif ont déjà un projet de formation), résoudre les difficultés du quotidien. Aujourd'hui, nous recrutons un conseiller supplémentaire afin de poursuivre l'effort (notamment en ZUS) sans négliger tous les autres axes de travail.

Au plus près des réalités du territoire du Sud Deux-Sèvres, à partir de leurs trois sites et des dix-neuf permanences, les équipes de votre mission locale sont en première ligne… Mais quelles que soient leurs compétences et leurs talents, nos professionnels ne pourront relever ces défis sans l'investissement de tous les partenaires institutionnels et économiques du Sud Deux-Sèvres, avec en tout premier lieu l'engagement des employeurs potentiels, collectivités locales, services publics ou privés non marchands, associations… A ce niveau, avec l'ARML, nous essayons d'être force de proposition, adjuvant de rencontres collaboratives et de stratégies partagées.

La mesure concernant les emplois d'avenir permet d'illustrer la position du

Rapport moral du président

réseau des missions locales ; à l'UNML, au sein des ARML, dans chaque structure**, on prend acte de la volonté politique et on favorise sa mise en œuvre.**

Mais les politiques ponctuelles n'exemptent pas d'envisager une réforme de fond. Dans chaque mission locale, on veut contribuer à lui donner forme. Il ne sert à rien d'affecter de budgets, de créer des emplois si on ne se préoccupe pas d'accompagner efficacement ceux qui les occupent. Les décideurs politiques doivent entendre que, si une politique de la jeunesse demande des budgets, elle ne peut se confondre avec une politique du chiffre. **L'insertion sociale et professionnelle réussie de tous les jeunes repose d'abord sur le crédit confiance qu'on accorde à leurs projets et à l'action de ceux qui les accompagnent.**

En plus d'ouvrir des emplois, l'action des politiques doit viser trois éléments indispensables : accompagnement, formation, aide financière à la jeunesse. Le sens d'une extension du RSA au moins de 25 ans non-étudiants et sans emploi n'est pas d'instituer une subvention universelle mais d'engager une relation contractuelle avec chaque jeune.

Les expériences étrangères montrent que pour que des politiques soient efficaces il faut compter au moins un conseiller pour 30 jeunes (contre un pour 100 actuellement). Au-delà du service public de l'emploi, les acteurs de terrain que sont les missions locales doivent être renforcés pour agir au plus près des réalités, là où l'accompagnement prend tout son sens. C'est dans la réalité des pratiques locales, avec l'engagement des employeurs que la différence peut se faire.

Au plan local, avec collectivités territoriales du Sud Deux-Sèvres la démarche de conventionnement mise en œuvre pour assurer la lisibilité, l'équité et la pérennité des actions et des financements porte ses fruits.

La signature d'une convention explicite avec la CAN (prévue ce jour) en atteste. Un véritable dialogue s'instaure et tous les EPCI font un effort pour atteindre le taux fixé à 1,22 € pour 2013. Ceci est d'autant plus important que nous sommes à ce niveau en dessous de la moyenne régionale de financement et que l'investissement des EPCI conforte et équilibre ceux de la Région et de l'État. C'est aussi en concertation avec les collectivités locales que nous envisageons de réviser notre réseau de permanences pour augmenter son efficience.

La volonté de partenariat reste donc un maître mot et des démarches sont également en cours pour développer les collaborations avec le conseil Général. C'est cette même volonté qui se concrétise dans la mise en œuvre de l'ANI (accord national interprofessionnel en faveur des jeunes « décrocheurs ») avec les partenaires sociaux.

Au sein de notre structure, le professionnalisme de nos conseillers, de nos administratifs et de notre équipe de cadres assure au quotidien une ambiance de travail volontariste, coopérative et productive.

Notre accord cadre d'entreprise rédigé et accepté par tous est maintenant prêt pour la validation des instances nationales. La communication se développe avec un bulletin régulier, une présence active sur facebook, la relance du chantier du site internet qui doit enfin se concrétiser dans les mois à venir (cf. ligne budgétaire affectée).

Malgré les efforts et les tensions générées par les chantiers nouveaux (et quelquefois par des commandes précipitées), malgré les inquiétudes générées par l'empilement des mesures et des projets, malgré l'insécurité liée à des financements par action, les équipes de la mission locale remplissent pleinement leur mission de service public, avec complétude (le rapport d'activité va le démontrer), avec la volonté d'offrir à tous les jeunes les conditions d'une réussite sociale et professionnelle durable.

Les défis de l'époque imposent de se tourner vers l'avenir. A la mission locale, nous misons sur ces jeunes dont dépend notre futur.

Investir dans la jeunesse la moins favorisée et dans ceux qui savent l'accompagner est une nécessité et une urgence pour l'avenir de nos territoires. Notre mission locale remplira demain comme aujourd'hui ses obligations. Il s'agit de réussir encore mieux en 2013 qu'en 2012, et la balle est surtout dans le camp des décideurs politiques.

Alain CHAUFFIER

Président de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres

Vice Président de l'Association Régionale des Missions Locales

« Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin ; ouvrons-leur toutes les routes. »
Léo Lagrange



CONQUERIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE, L'AUTONOMIE, LA CONFIANCE EN SOI.



Les personnels des Missions locales accueillent, accompagnent et conseillent les publics de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion. A travers des actions innovantes et citoyennes, elles valorisent chez chaque jeune ses qualités propres, et sa capacité d'initiative.

Lors des rencontres de Niort, en novembre 2012, les Missions locales ont précisé leurs places et rôles au cœur des différents territoires de la Région, urbains, littoraux et ruraux.



Favoriser l'insertion professionnelle,



ORIENTATION, & PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'Accompagnement au Choix Professionnel exige du temps : le temps du conseil, celui de la réflexion, le temps de la maturation des choix.

Vrai pour tous les élèves, ce constat se renforce à l'évidence pour les publics sortis du système éducatif sans diplôme ou qualification.

L'un de nos objectifs est donc d'intervenir avant les ruptures, pour encourager la persévérance et lutter contre ce qu'on appelle désormais le « décrochage » scolaire.

Ce travail éducatif doit s'élaborer en amont, dans une logique de prévention. Il passe par l'organisation de débats et séances d'information au sein des établissements scolaires. Il exige d'étroites collaborations avec les autres services de l'Éducation nationale (services de l'orientation et du rectorat).



LA RELATION AVEC LES ENTREPRISES : UN ENJEU PRIMORDIAL

Toute insertion d'un jeune suppose à terme, nécessairement, son insertion professionnelle.

Entretenir des relations construites et suivies avec le monde de l'entreprise, publique ou privée, constitue donc un enjeu majeur.

A partir de 2013, la mise en œuvre des Emplois d'Avenir doit conforter ce processus. Les relations de proximité que savent entretenir nos conseillers avec les acteurs économiques y contribuent.

Au sein d'une Mission locale, l'organisation de la « relation entreprise » tient compte des particularités de chaque territoire. Notre région encourage le développement d'activités aussi diverses que l'agriculture, le tourisme ou les technologies vertes.

La connaissance des ressources locales et l'adaptabilité sont alors les premières qualités attendues des personnes en charge de ces relations. On observe davantage de polyvalence dans les structures rurales ou de petites tailles ; la spécialisation se renforce dans les Missions locales urbaines.

FAVORISER L'INSERTION PAR DES ACTIONS INNOVANTES

Logement, santé, prise de parole et affirmation de sa citoyenneté... La problématique d'insertion se décline en difficultés concrètes, sociales, culturelles. Autant de barrières à franchir, encore et encore, avant de trouver sa place.

SANTÉ

Voilà un sujet parmi les plus difficiles ! Il exige une constante discrétion, le respect de la confidentialité, le tact et l'attention aux personnes.

Les publics dits « précaires » sont probablement plus que les autres confrontés aux problèmes de santé. Certains événements de la vie contribuent à les accroître. Nous constatons notamment une augmentation sensible des conduites d'addictions, parfois alarmantes.

C'est pourquoi des psychologues, et des médecins interviennent en vacations au sein des Missions locales. Les conseillers n'ont pas vocation à se substituer à ces professionnels. A leurs côtés, conscients des exigences qu'imposent ces thématiques, nous mettons en œuvre nos qualités de dialogue et d'écoute, avec prudence et discernement.

l'autonomie, la confiance en soi

PARTICIPER À L'ÉGALITÉ DES CHANCES, PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

Voilà une priorité désormais reconnue. L'insertion des populations jeunes dans le monde du travail et dans la société, passe par la prévention des différentes formes de discriminations. Certaines sont peu connues, bien que recensées dans la loi.

Les Missions locales souhaitent intégrer pleinement cet enjeu dans leur plan de travail. Nous estimons devoir jouer un rôle de médiation, en encourageant les échanges, les dialogues, afin de prévenir les éventuels conflits.

Nos ambitions ? Harmoniser les niveaux de connaissance des problèmes rencontrés, et des réponses qu'il convient d'y apporter. Certaines Missions locales disposent d'un conseiller référent « spécialisé sur ces questions ».

Les autres savent devoir développer la formation de leurs équipes, la connaissance de la loi, les partenariats avec les structures existantes. Ce travail devra s'appuyer sur un indispensable maillage territorial, et se conforter par la communication.

PRISE DE PAROLE : AFFIRMER SA CITOYENNETÉ...

Les Missions locales accueillent lors de stages des jeunes volontaires pour le Service Civique. Cette période constitue une réelle opportunité : on y prend des initiatives, il s'y élabore un premier statut social valorisant.

Sont également encouragées les actions de collectifs de jeunes, conduites avec l'Institut Bertrand Schwartz dans une démarche de « recherche-action ».

Certaines Missions locales s'investissent particulièrement dans cette valorisation de la parole des jeunes. Elles les incitent à exprimer leur vision du monde, leur vécu, à échanger sur tous sujets de société qui les concernent. Leurs réflexions aboutissent souvent à des engagements citoyens.

LOGEMENT

Chaque Mission locale participe aux actions entreprises par les collectivités et les associations.

Nous nous employons à présenter la palette de solutions la plus large possible, pour répondre aux demandes, favoriser l'habitat avec accompagnement individuel, sécuriser les parcours.

Au plan institutionnel, nous sommes soucieux de rendre lisibles les problèmes de logement, et singulièrement les urgences sociales, en relayant les informations auprès de nos élus.



ENCOURAGER LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

LOCALE...

L'accès au permis de conduire permet souvent une reprise de confiance en soi, qui facilitera l'insertion professionnelle à long terme.

Selon le lieu d'habitation (ville, campagne) et les ressources financières, les niveaux d'autonomie des jeunes varient considérablement. Des freins psychologiques peuvent ralentir leur accès à l'autonomie. L'illettrisme parfois rencontré constitue un handicap supplémentaire.

Les expériences d'accès au permis de conduire dynamisent la motivation et la responsabilité des bénéficiaires. A cet égard, il importe qu'ils assument eux-mêmes une part du coût engagé. Nous constatons toutefois la difficulté croissante pour financer ces dispositifs d'accompagnement de façon satisfaisante.

ET INTERNATIONALE...

L'accès à la mobilité internationale doit être possible pour tous types de publics, y compris ceux en réelle « difficulté ».

Nos conseillers accompagnent les demandes des jeunes aux différentes étapes de leur projet. En phase de préparation, pour présenter les différents dispositifs existants ; pour veiller au bon déroulement du séjour ; pour en valoriser au retour les acquis, avec les bénéficiaires.

Nous constatons qu'une expérience à l'étranger apporte une réelle plus-value au parcours. Elle renforce l'originalité du CV.

La mobilité internationale contribue ainsi à la maturation du projet personnel et/ou professionnel. Cette étape s'inscrit dans une démarche globale où se renforcent autonomie, confiance en soi, maturité.

La région Poitou-Charentes compte 14 Missions locales. Chacune est constituée en association loi 1901. Un représentant des collectivités adhérentes à l'association en assure la présidence.

Les Missions locales sont pour l'essentiel financées par l'Etat, le Fonds social européen (FSE), les collectivités territoriales (Région, Département, Communes, établissements publics de coopération intercommunale) et d'autres financeurs publics et privés.

Les Missions locales en Poitou-Charentes

Thouars – MEF/ML du Pays Thouarsais
Bressuire – MDE/ML du Bocage Bressuirais
Châtellerault – ML Nord Vienne
Parthenay – MDEE/ML de Parthenay et Gâtine
Poitiers – ML d'insertion du Poitou
Lusignan – ML rurale Centre et Sud Vienne
Niort – ML Sud Deux-Sèvres
La Rochelle – ML de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis
Ruffec – ML Arc Charente
Rochefort – ML de Rochefort-Marennes-Oléron
Saintes – ML de Saintonge
Royan – ML du Pays Royannais
Angoulême – ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire
Jonzac – ML de Haute Saintonge

CONTACTS

Association régionale des Missions locales (ARML) de Poitou-Charentes
Pascal Bouchard, Coordonnateur

60 rue Carnot
86000 Poitiers
Téléphone : 05 49 43 74 21

arml.poitoucharentes@free.fr
http://arml-poitou-charentes.fr/

Agence régionale de la formation tout au long de la vie (ARFTLV)
Ouiza Meziane, Animatrice régionale des Missions locales

15 rue Alsace Lorraine
17044 La Rochelle Cedex 1
Téléphone : 05 46 00 32 32

o.meziane@arftlv.org
www.arftlv.org
















Hervé Resse Communication (HRC)
herve@resse.com / www.herveresse.com
Communications-Edition-Rédaction-Formations

ARFTLV – Mars 2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège 1 – Collectivités – Territoires

Monsieur CHAUFFIER CAN (Frontenay R-R)
Madame LABBÉ CAN (Ville de Niort)
Monsieur BAUDIN CAN (Ville de Niort)
Madame DEFAYE CAN (Ville de Niort)
Monsieur PIVETEAU CAN (Ville de Niort)
Madame GEFFARD CAN (Échiré)
Madame ORDRONNEAU CAN (Coulon)
Monsieur FREDON CC Plaine de Courance
Monsieur REDIEN Pays Mellois
Monsieur MAZIN Pays Mellois
Monsieur PELTIER Pays Mellois
Madame TRAVERS CC Arc en Sèvre
Monsieur DRAPEAU CC Val de Sèvre
Monsieur PISTRE CC Haute Sèvre
Madame Geneviève PAILLAUD

Collège 2 – Administration et collectivités

Madame DEBOEUF CAN
Monsieur GOLAZ CAN
Monsieur DRAPEAU Conseil Général
Monsieur GRIFFAULT Conseil Général
Monsieur GRÉGOIRE Conseil Général
Monsieur LASCOMBES DIRECCTE
Monsieur l'inspecteur Education Nationale
Monsieur ROBINEAU Pôle Emploi

Collège 3 – Partenaires économiques et sociaux

Monsieur QUINTREAU CFDT
Monsieur TALBOT CMA
Monsieur AIMON CFTC
Monsieur RENAUDEAU Chambre d'Agriculture
Monsieur DUTRUC CCI
Monsieur PIED Club des entreprises
Monsieur HU Concept plus
Monsieur Xavier MIGEOT MEDEF

Collège 4 – Insertion professionnelle des jeunes

Mellois
- Madame GRELLIER Epicerie sociale
- Madame GENDREAU-DONNEFORT Association Intermédiaire Melle
- Madame VINA DERVILLERS Mot à Mot

Niortais
- Monsieur GIRAUD L'ESCALE
- Monsieur CARRÉ Centre Communal d'Action Sociale
- Monsieur VOLOKOVE Association « La colline »
- Monsieur CHAUVEAU Habitat Sud Deux-Sèvres
- Madame MOREAU MIPE
- Monsieur CADIOU AIN

Haut Val de Sèvre
- Madame ARDOIN Aide en Créchois
- Madame AUDIS Association Intermédiaire St Maixentais

Autre membre
- Monsieur LINOSSIER

L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE

<u>Nombre de salariés:</u>

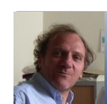
27 ETP :

Direction : 3,50

Secrétariat/gestion : 4,50

Equipe insertion et accueil : 20 (dont 1 ETP Pôle Emploi et PJJ)

DIRECTION

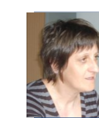


Youenn PERON
Directeur



Françoise FORGET
Responsable de secteur Administration/Finances

Danièle BRUNET
Directrice adjointe Emploi/Orientation



Brigitte MOUSSET
Directrice adjointe Formation/Insertion sociale

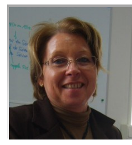
ADMINISTRATIF ET GESTION



Sabine DUSSART
Assistante de direction



Catherine DORLET
Assistante de gestion



Corinne AUGÉ
Assistante RH (MAD auprès de CBE mellois)



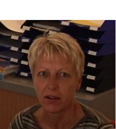
Anne-Marie MIALON
Assistante de gestion

CHARGÉES D'ACCUEIL

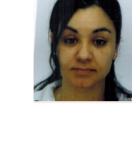


Cécile AUBERT-MARTIN
(Site de Melle)
Documentaliste / Chargée d'accueil

Cécilia CONSTANTIN
(Site de Melle)
Chargée d'accueil

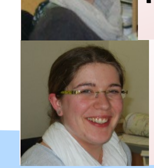



Claudine DUPUIS
(Site de Niort)
Chargée d'accueil



Nagatt RASS
(Site de St Maixent)
Chargée d'accueil

Elisabeth BILLEAUD
(Site de Niort)
Appui aux conseillers / remplacée par :



Pauline SÉNÉ
Assistante de gestion / Chargée d'accueil



Marie-Claude BERGEON
(Site de St Maixent)
Assistante de gestion / Chargée d'accueil

L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE

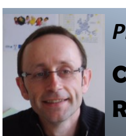
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Axes Orientation, Formation, Emploi, Insertion Sociale

EMPLOI



Véronique CHARLES-JUSTE
Conseillère coordinatrice
Emploi — Relation entreprises



Philippe TOUTAIN
Conseiller
Relation entreprises



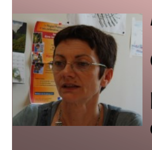
Elisabeth BODIN
Conseillère coordinatrice
Emploi — Relation entreprises



Emmanuelle CASTRES
Conseillère animatrice
Emploi — Relation entreprises

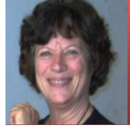
INSERTION

Cécile KERVICHE
Conseillère coordinatrice
Logement, santé, logement, mobilité



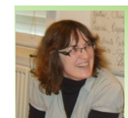
Patricia VINCENDEAU
Conseillère coordinatrice
Logement, santé, mobilité, décrochage scolaire

FORMATION



Chantal HAEIN
Conseillère animatrice
Formation

ORIENTATION



Laétitia GRÉGOIRE
Conseillère animatrice
Orientation



Sonia BOURSEAU
Conseillère Coordinatrice
Orientation

Rodolphe BOINOT
Conseiller
Orientation

ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT



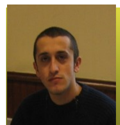
Philippe BOIREAU
Conseiller
Référent Parcours 3



Magali KATTNIG
Conseillère



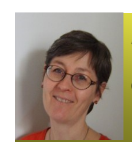
Annabelle DUMESNIL
Conseillère



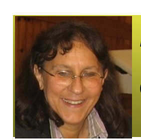
Olivier DELIME
Conseiller



Amélie FOISSEAU
Conseillère



Brigitte DUMOLARD
Conseillère



Laurence MOLINARD
Conseillère

LES PERSONNELS MIS A DISPOSITION

Gilles BICHON
Conseiller
MAD Pôle Emploi



Marc PATURAL
MAD Protection Judiciaire de la Jeunesse

La formation des salariés en 2012

Sur un total de 33 salariés, 29 ont suivi au-moins une action de formation et/ou d'information-formation, ce qui représente **879,50 heures de formation** :

564 heures de formation (uniformation) :

- **539 heures** financées dans le cadre **des actions collectives** (fonds mutualisés)
- **25 heures** financées dans le cadre **du plan de formation MLJS 79**

315,50 heures d'information/ formation

Montant des prises en charge d'Uniformation en 2012 : **2 029,09 €** (hors fonds mutualisés)

Formations suivies dans le cadre des actions collectives (fonds mutualisés) :

Prévention et gestion des violences

Techniques d'animation pour le travail de groupe

Animation d'ateliers collectifs auprès de jeunes

Déontologie professionnelle et respect de la vie privée

Le suivi des jeunes en entreprise et législation du travail

Construire une démarche pour finaliser et diffuser une boîte à outils pour l'emploi

Ecoute Active et Assertivité

Les écrits professionnels

Mieux utiliser l'ADVP

Formations suivies dans le cadre du plan de formation :

Pass Avenir

12ème université d'hiver de la formation professionnelle

Sauveteur Secouriste du travail

Modules liés à l'utilisation du logiciel P3

Handicap psychique et insertion

Insertion socioprofessionnelle et pathologies mentales

Repérer et prévenir les situations de violences sexistes

Prendre en compte les Inégalités sociales de santé

"Journée professionnelle des missions locales" destinée à tous les salariés des ML du Poitou-Charentes où 4 administrateurs ont participé à cette journée.



Année 2012

2012 a été une année de forte activité d'accueil et d'actions pour l'insertion des jeunes.

- Un accueil en croissance notamment des nouveaux accueils (+7,5% : 96 jeunes) avec des situations de précarité croissantes alors que l'offre d'emploi est en baisse. Le travail d'accompagnement a été rendu d'autant plus difficile devant cette baisse d'opportunité à saisir.
- Dans cette période de crise économique, le recours à la formation professionnelle et aux contrats aidés (CUI-CAE) et à partir d'octobre, des Emplois d'Avenir, s'est accentué pour apporter des réponses aux jeunes
- Le dispositif d'accompagnement des jeunes décrocheurs confié à la Mission Locale par les partenaires sociaux (FSPP) suite à l'accord national interprofessionnel de 2011 a permis dès le mois de janvier, d'identifier et soutenir 41 jeunes vers la formation et l'emploi. Cette mission souligne la difficulté à contacter, relancer ces jeunes et le travail de conseiller de Mission Locale , dans bien des situations, consiste à « réveiller l'envie d'avoir… envie » quand l'estime de soi, la confiance, la perspective d'un devenir se délitent. L'objectif est également l'acquisition des bases nécessaires pour appréhender les métiers, le monde du travail, de l'entreprise, les démarches à mener. 25 % de ces jeunes ont eu une solution durable Emploi Formation.
- La mise en œuvre des Emplois d'Avenir dès octobre a démontré notre capacité de réactivité avec des premiers contrats signés dès début novembre. 60 employeurs étaient prospectés et 13 contrats étaient signés à la fin décembre 2012.

  Ce programme exigeant dans sa mise en œuvre (temps-organisation-moyens humains) a suscité l'adhésion de tous car ces emplois sont de véritables opportunités pour des jeunes faiblement ou peu qualifiés.

  La mise en œuvre présente plusieurs enjeux qui ont un effet structurant sur l'offre de service et l'organisation de la Mission Locale.

  - De nouvelles coopérations avec les employeurs du secteur non marchand (collectivités), sur des nouveaux métiers et formations.
  - Le développement de compétences de l'équipe : sécurisation des recrutements, conseil et appui à la formation, médiation, gestion administrative.
  - De nouvelles organisations internes pour notamment répondre aux attentes des employeurs et offrir un service d'accompagnement dans l'emploi pertinent.
- La Mission Locale s'engage de plus en plus fortement sur le champ de l'emploi, de la relation aux entreprises et de la formation avec les nouvelles formes d'accompagnement.

Notre intervention est désormais majoritairement financée sur des actions spécifiques avec des objectifs assortis de résultats quantitatifs à tenir. Ceci conduit à des évolutions majeures qui questionnent :

- Les moyens pour assurer notre mission de base globale d'accueil et d'accompagnement (socle de l'action de la Mission Locale)
- Un besoin fort de coordination interne
- L'évolution des tâches administratives de plus en plus spécialisées
- Les recours à des compétences spécifiques qui viennent impacter le budget

Par ailleurs, les actions financées par le FSE nécessiteront d'être recalibrées compte tenu de l'hyper complexité actuelle du suivi technique et financier des opérations que nous conduisons (appel à projet de l'Etat FSE).

22 conventions établies

entre la Mission Locale et ses financeurs

Accompagnement CIVIS : **386 jeunes** Accès à l'emploi durable et à l'alternance	CPO ETAT - DIRECCTE
Mise en œuvre du programme Emplois d'Avenir 2012-2013 : **324 jeunes**	ETAT -DIRECCTE
Accueil, accompagnement Accès à la Formation professionnelle : **510 jeunes** 3 Chapiteaux Régionaux Passeport TLV : **140**	Région
Accès à l'Emploi, à l'Alternance pour les jeunes de niveaux 5 et infra	FSE, Assistance aux personnes en contrepartie des fonds Etat - CPO
Accueil, accompagnement, insertion et proximité des services sur les territoires	**8 conventions avec les EPCI** (CAN, Pays Mellois, CC Arc en Sèvre, CC de la Haute Sèvre, CC du Val de Sèvre, CC de Plaine de Courance et CC du Val d'Égray).
Développement de la relation aux entreprises (amener des solutions pour les jeunes) Communication	FSE assistance aux structures en contrepartie des fonds Etat - CPO
Aide au Choix Professionnel : **150 jeunes**	Région : CRDD 3 EPCI : CAN, Pays du Haut Val de Sèvre et Pays Mellois
Accompagnement, emploi Formation : **363 jeunes** Coopération ML/Pôle emploi	Cotraitance du PPAE MAD d'un agent et accès aux applicatifs informatiques.
Accès à l'emploi, ZUS : **60 jeunes**	Convention CUCS (Etat/ACSÉ et CAN)
Accompagnement des jeunes décrocheurs : **41 jeunes** (phase d'accompagnement financée selon les entrées en solution durable emploi/formation)	FFPS, partenaires sociaux

LES CONVENTIONS

6 conventions pour des actions d'insertion/public jeunes

Mobilité (aides directes aux jeunes)	État (Direccte) FIPJ
Bourse au permis	État (Direccte)
Parrainage	État (Direccte)
Chèques vacances	Région et Vacances Ouvertes
Engagement 1ère chance	Région Convention ML/CMA
Echanges de pratiques professionnelles ML Poitou et Québec	Ville de Niort/ ARML
Art et Insertion	Ville de Niort PJJ/ fondation caisse d'épargne

Convention de partenariats techniques

Accompagnement des jeunes Protection judiciaire	SPIP Maison d'arrêt
Mise à disposition de personnel éducatif	PJJ
Ateliers emploi/informatique	CCAS Chef-Boutonne
Ateliers informatiques	Service public, collectivité de St Maixent
Partenariat pour l' insertion professionnelle par le logement	Habitat jeunes (Niort et Chef Boutonne)
Lutte contre le décrochage	Education Nationale (Paqi…)
Information jeunesse	ESN Centres Sociaux Niortais– CIJ -
Accueil, accompagnement	CHRS - RESO
Accès à l'emploi et découverte des métiers	Conventions locales avec les grandes entreprises locales

Convention de mise à disposition de personnel auprès du CBE de Melle	**1 mi-temps d'assistante financière**

En cours:

- **Convention de coopération avec les CBE :** contribution aux travaux de prospectives territoriales/ GPECT
- **Convention de délégation Conseil Général** auprès de la Mission Locale (bénéficiaires du RSA et Emplois d'Avenir)

Une action concertée au sein de l'ARML

- Des échanges de pratiques autour de :
  - L'accompagnement des jeunes faiblement ou peu qualifiés
  - L'orientation professionnelle (outillage et méthodes)
  - D'actions pour favoriser la persévérance scolaire en lien au Québec : départ de deux professionnels de la Mission Locale au Québec en mai 2012 (avec l'appui de la ville de Niort).
- La mobilisation des Grandes Entreprises régionales et locales auprès des Missions Locales. Contribution de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres à la prospection Régionale et la mise en œuvre d'accords pour développer des réponses en faveur des jeunes.
- Organisation d'une journée professionnelle à Niort en novembre 2012
- Une réflexion sur l'offre de formation professionnelle sur les territoires : les besoins des jeunes au regard de l'offre de formation sur le sud Deux-Sèvres.
- Travaux sur la charte de saisie sur le logiciel Parcours 3 (enjeux autour du suivi des jeunes et du financement de la Mission Locale).
- Mise en place du plan de Formation Régional des personnels des Missions Locales.

L'équipe régionale pour construire la Relation aux grandes entreprises

Face à l'enjeu essentiel de la Relation Entreprises, la Mission Locale s'est investie autour d'un projet régional commun et mutualisé dont le but est de faciliter via la mise en place de partenariats durables avec les entreprises l'accès à l'emploi des jeunes.

• **15 accords signés, 8 accords en attente de signature, 5 accords en cours de négociation**. La plupart des accords ont été déclinés de manière formelle (signature d'une convention locale) ou informelle dans le territoire de chaque Mission Locale autour de plusieurs axes de travail : mise en place d'info-co métiers ou recrutement, participation à des forums, transmission d'offres d'emploi locales, visites d'entreprises, stages, parrainage….

• **170 offres récoltées** avec un outil réalisé par l'ARML pour permettre de suivre ces offres sur P3.

• **5 nouveaux supports réalisés** :

- Fiche d'auto-évaluation du stagiaire,
- Contrat d'engagement,
- Enquête métiers,
- Guide entretien d'embauche,
- Documents Parrainage dont le guide du parrain-filleul.

• **Organisation d'une journée régionale en juin 2012** : rencontre avec échanges de pratiques avec la ML départementale de Perpignan.

CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉS D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Le chômage des jeunes sur le Sud Deux Sèvres poursuit sa progression avec des situations contrastées.

En 2013, 2196 jeunes de catégorie A, B et C se sont inscrits auprès des 3 agences des Deux-Sèvres dont 1497 de la catégorie A.

Jeunes de Cat A

Agences Pôle Emploi de :

- **Niort Trévins: 509**
- **Léo Lagrange : 813**
- **Melle : 390**

L'évolution est de 19,4% sur un an. Les jeunes de catégorie A représentent 20,6% de la DEFM .

3135 jeunes ont été accueillis à la Mission Locale dont **1348 nouveaux** jeunes (43%)

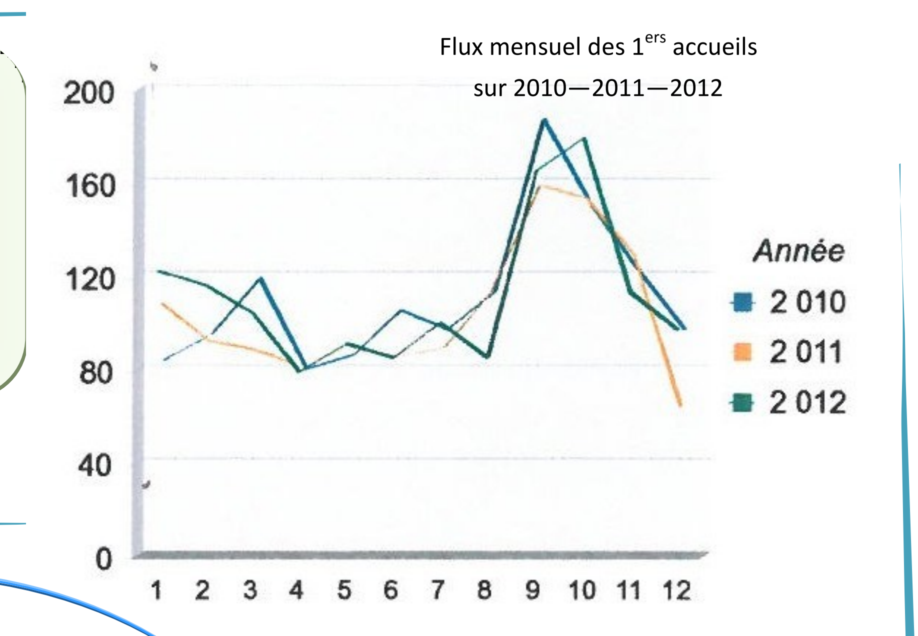
	Total accueillis	Nouveaux jeunes
2010	3108	1326
2011	3122	1252
2012	3135	1348

2862 jeunes sur les 3135 ont bénéficié d'un suivi avec propositions

91,30% des jeunes ont bénéficié d'un entretien.

32,50% des jeunes ont bénéficié au moins de **4** entretiens.

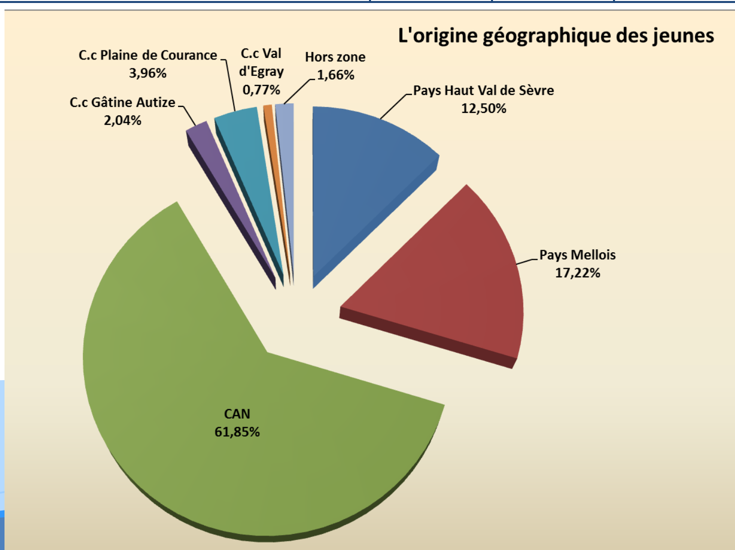
Flux mensuel des 1ers accueils sur 2010—2011—2012



	Nombre d'actualités	Nombre de jeunes
Entretiens	8970	2735
Informations collectives	592	310
Ateliers	510	330
Médiations	650	430

L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES

	Nombre de jeunes		Nouveaux jeunes	
communauté arc en sèvre	286		131	
communauté communes haute sèvre	29		9	
communauté val de sèvre	77		40	
Pays haut val de sèvre	**392**	**12,50 %**	**180**	**13,35%**
communauté cccp	159		56	
communauté celles sur belle	101		50	
communauté lezayen	74		36	
communauté melle	153		70	
communauté val de Boutonne	53		31	
Pays Mellois	**540**	**17,22 %**	**243**	**18,03%**
communauté de Communes Gâtine Autize	**64**	**2,04%**	**41**	3,04%
communauté plaine de courance	**124**	**3,96%**	**56**	4,15%
communauté de Communes Val d'égray	**24**	**0,77%**	**15**	1,11%
secteur marais	100		44	3,3%
secteur métropolitain	1 689		676	51,2%
Secteur nord	52		20	1,5%
secteur sud	98		45	3,4%
CAN	**1 939**	**61,85 %**	**785**	**58,24%**
Hors zone	**56**	**1,80 %**	28	**2,08%**
Somme :	**3135**	**100%**	**1 348**	**100%**
Dont ZRR	**360**		**153**	
Dont ZUS	**330**		**115**	



CHIFFRES CLÉS

L'ACCUEIL SELON LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES

L'accueil de proximité :

Sur les 3 sites:

Site de Melle : 548 jeunes accueillis (17,50%)

Site de Niort : 2183 jeunes accueillis (69,80%)

Site de St Maixent : 398 jeunes accueillis (12,70%)

Sur les permanences :

1100 jeunes (**dont 412 nouveaux**) ont été accueillis sur les **19 permanences**.

6 urbaines et périurbaines dont 2 en ZUS

13 rurales :

- **2 CAN**
- **5 pays mellois**
- **3 pays Haut Val de Sèvres**
- **2 Pays Plaine de Courance**
- **1 pays Autize Gâtine**

Cela représente 3,10 EQTP de conseillers sur cette activité.

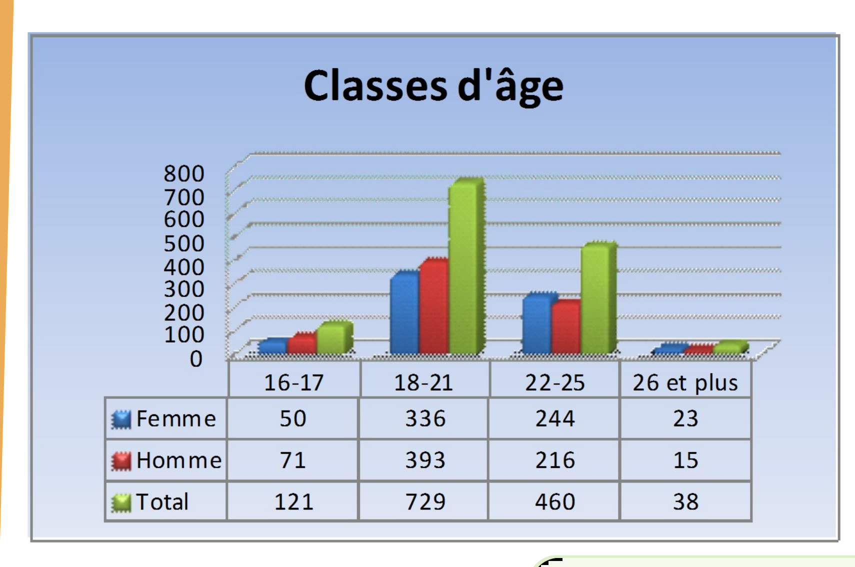
		2012			
PERMANENCES PAR TERRITOIRE		**Nbre de jeunes suivis**	**jeunes suivis en %**	**dont 1ers accueils**	**Dont 1ers accueils en %**
CAN	Permanence AIFFRES	40	3,6%	19	5%
	Permanence CHAURAY	4	0,4%	/	
	Permanence CLOU-BOUCHET	243	22,1%	51	12%
	Permanence COULON	33	3,0%	16	4%
	Permanence Maison d'Arrêt	23	2,1%	11	3%
	Permanence MAUZE sur le MIGNON	51	4,6%	30	7%
	Permanence RESO	20	1,8%	4	1%
	Permanence TOUR CHABOT	205	18,7%	57	14%
	TOTAL	**619**	**56,3%**	**188**	**46%**
PAYS MELLOIS	Permanence BRIOUX sur BOUTONNE	25	2,3%	8	2%
	Permanence CELLES sur BELLE	83	7,6%	47	11%
	Permanence de CHEF BOUTONNE	63	5,7%	25	6%
	Permanence LEZAY	43	3,9%	11	3%
	Permanence SAUZE VAUSSAIS	57	5,2%	21	5%
	TOTAL	**271**	**24,7%**	**112**	**27%**
PAYS HAUT VAL DE	Permanence LA CRECHE	46	4,2%	24	6%
	Permanence LA MOTHE ST HERAY	29	2,6%	12	3%
	Permanence PAMPROUX	24	2,2%	8	2%
	TOTAL	**99**	**9,0%**	**44**	**11%**
PLAINE DE COURANCE	Permanence BEAUVOIR sur NIORT	24	2,2%	15	4%
	Permanence PRAHECQ	35	3,2%	18	4%
	TOTAL	**59**	**5,4%**	**33**	**8%**
GATINE-AUTIZE	Permanence COULONGES sur L'AUTIZE	51	4,6%	35	8%
TOTAL GÉNÉRAL		**1 099**	**100,0%**	**412**	**100%**

Carte des permanences par territoire



CHIFFRES CLÉS

Les jeunes selon l'âge et le sexe



	16-17	18-21	22-25	26 et plus
Femme	50	336	244	23
Homme	71	393	216	15
Total	121	729	460	38

9 % des jeunes primo accueillis ont moins de 18 ans.

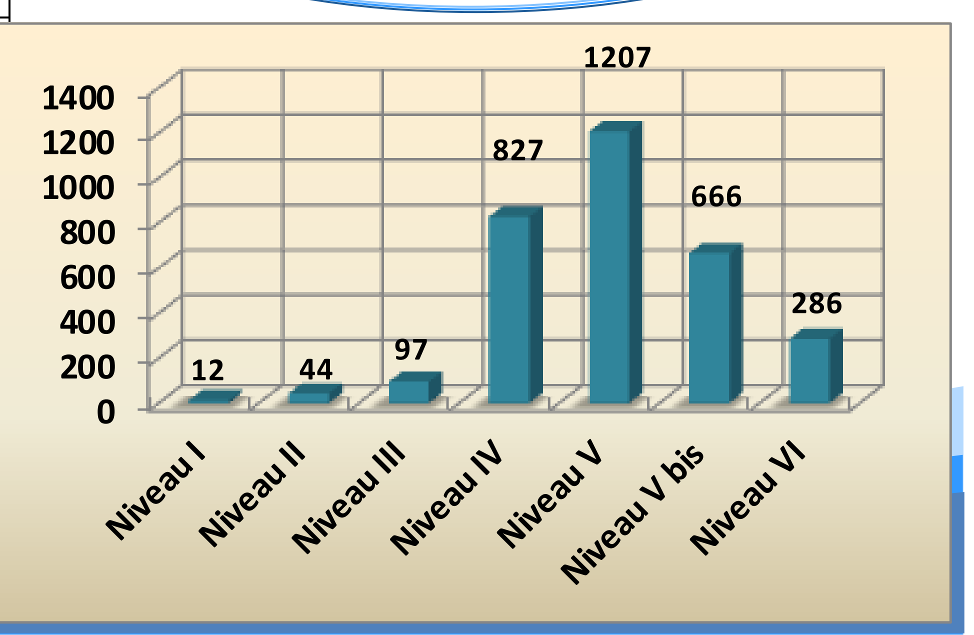
54,10 % ont entre 18 et 21 ans

1633 sont des jeunes femmes (52%)
1502 sont des jeunes hommes (48%)

Le niveau des jeunes accueillis

Niveau des jeunes accueillis	
Niveau I	12
Niveau II	44
Niveau III	97
Niveau IV	827
Niveau V	1203
Niveau V bis	666
Niveau VI	286
Total	**3135**

Les jeunes VI, V bis sans formation et les jeunes de niveau V sans diplôme validé représentent 1396 jeunes (44,50 % des accueils)

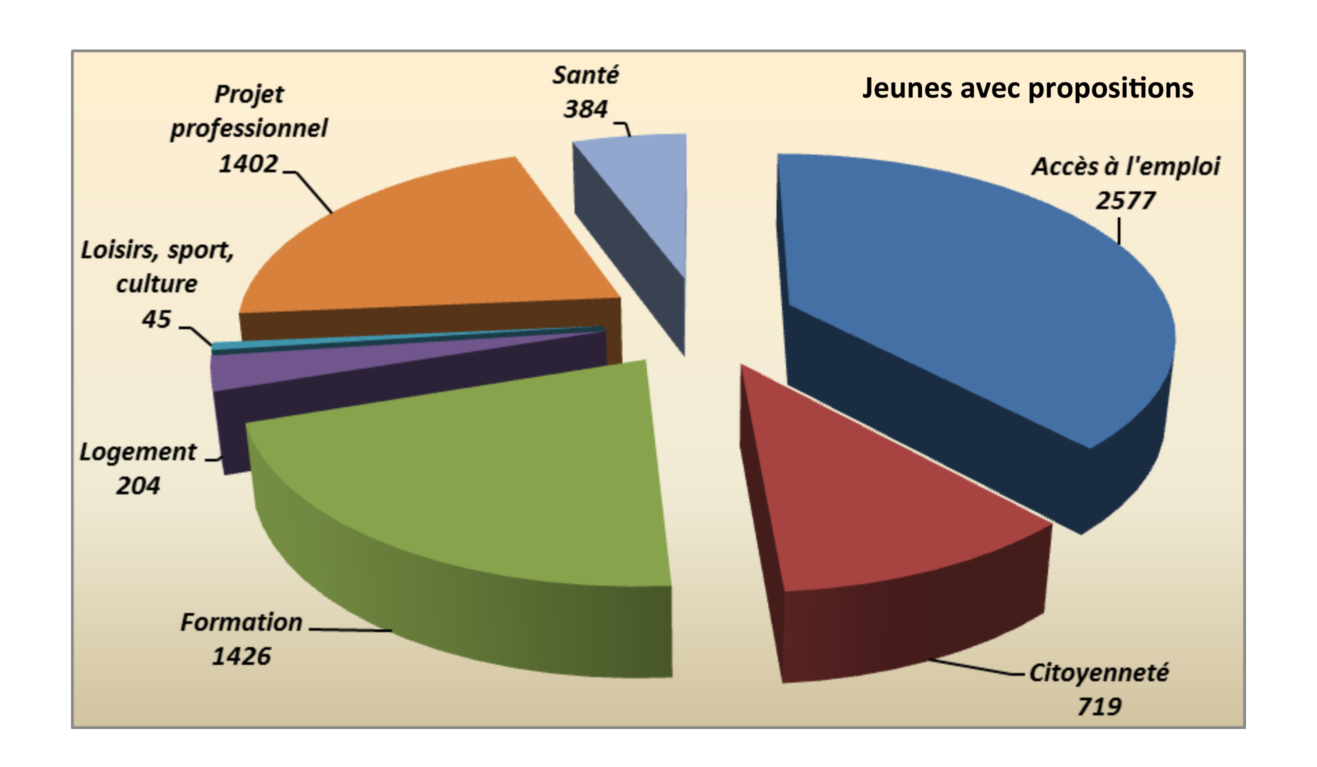


Les propositions faites aux jeunes

Propositions faites aux jeunes	Mise en relation	Jeunes concernés	% femmes
Accès à l'emploi	3986	2577	50,4%
Citoyenneté	429	719	55,4%
Formation	1555	1426	50,1%
Logement	63	204	44,1%
Loisirs, sport, culture	40	45	60,0%
Projet professionnel	821	1402	52,4%
Santé	433	384	53,4%
Total		**2862**	**51,2%**

27600 propositions faites à **2862 jeunes.**

dont 1305 propositions d'aides financières qui concernent l'emploi, la formation, la santé, le logement. **699 jeunes** ont bénéficié de ces aides.



LES ACTIONS (orientation)

L'accompagnement au Choix Professionnel

47 jeunes sont entrés en emploi dont :

11 CDI
8DDD de plus de 6 mois
9 CUI CAE
2 emplois d'avenir
7 contrats en alternance signés
10 autres contrats (intérim, CDD < 6 mois)

25 périodes en entreprise
16 entrées en formation
3 jeunes en service civique
2 projets SVE
2 autres (armée, engagement 2ème chance)

ACP est une action des Missions Locales du Poitou-Charentes (ARML). Son objectif est d'accompagner le jeune dans la construction ou la confirmation de son projet professionnel dans le cadre d'une prestation collective.

Cette prestation aura pour objectif d'améliorer les entrées des jeunes dans le dispositif de formation notamment le SPRF, de travailler avec les jeunes sur la notion d'opportunité d'emploi et plus globalement d'accéder à l'information.

L'action est co-animée par 2 conseillères et dure 3 jours ½. (un 3° conseiller étant en cours de formation).

Jeunes issus de la CAN : 100
Jeunes issus du pays mellois : 30
Jeunes issus du Pays Haut Val de Sèvre : 20

83 femmes et 65 hommes ont participé à cette action

11 collectifs en 2012

50% des jeunes ont entre 18 et 21 ans

66% ont un niveau V ou infra.



La lutte contre le décrochage scolaire

Le partenariat Education Nationale a été renforcé avec la mise en place de la plateforme de suivi des décrocheurs en 2011, mais surtout en 2012. Le CIO de Niort assure la coordination avec un co-pilotage avec la Mission Locale et le directeur des lycées horticoles de Niort et Melle. Des plénières avec tous les partenaires sont organisées pour rendre compte et mettre en perspective (2 réunions/an) ainsi que des réunions de conseillers et experts techniques (MGI, CAD, ML, CIO) pour examiner la situation de chaque jeune et proposer des suivis et/ou des solutions d'insertion (au minimum 3 réunions/an).

Accompagnement des jeunes décrocheurs:

12 sont en emploi dont 2 en emploi d'avenir et 2 en CUI-CAE
12 en contrat en alternance
10 sont scolarisés
5 sont sur des actions MGI
16 en formation (préparatoire et qualifiante)
6 en stage en entreprise
1 en service civique

Parmi les 91 jeunes demandeurs d'emploi sans situation:

51 sont accompagnés dans leur recherche d'emploi ou de contrat en alternance dont 24 inscrits sur des prestations Mission Locale (ateliers de recherche d'emploi, tables rondes, rencontre d'employeurs, visites entreprises)

16 dans leur projet de formation dont 6 orientés sur des formations préparatoires et qualifiantes de la Région

22 sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel

1 jeune accompagné par la maison de l'Europe

1 jeune orienté vers une prise en charge éducative

155 jeunes accueillis pour la 1ère fois et ayant décroché en année scolaire 2011/2012

Parmi ces 155 jeunes:

87 ont entre 16 et 17 ans

86 sont de niv V bis et VI (55%)

- 29 sortent de 4ème, 3ème générale et technologique
- 18 de la 3ème SEGPA ou IME
- 28 de 1ère année CAP
- 11 jeunes de 1ère année bac pro

69 jeunes ont un niveau CAP–BEP et BAC

L'accompagnement des jeunes décrocheurs (Accord National Interprofessionnel (ANI)

L'accompagnement doit prioritairement viser l'accession à un premier emploi avec pour objectif :

- l'acquisition des savoirs nécessaires à l'accès à l'emploi .
- les prérequis de base pour permettre d'accéder à une qualification.

La Mission Locale a démarré le dispositif d'accompagnement en novembre 2011 auprès de 64 jeunes (conventionnement pour 45). La période d'entrée dans ce dispositif s'est étendue jusqu'au mois de mars 2012. L'accompagnement vers l'emploi est de 12 mois maximum et peut être complété par un accompagnement dans l'emploi de 6 mois pour éviter les ruptures de contrat pour les jeunes recrutés sur un contrat marchand **d'au moins 6 mois.**

41 jeunes entrés dans le dispositif ANI (25 hommes et 20 femmes)

15 jeunes ont trouvé une solution durable

7 sont entrés en formation qualifiante

5 sont en contrat en alternance

1 entrée PAQI

1 CDD > 6 mois

1 en CUI-CAE avec formation BPSEPS

3 jeunes sont de niveau IV

19 jeunes sont de niveau V

15 jeunes sont de niveau V bis

8 jeunes sont de niveau VI

93% des jeunes ont un niveau égal ou inférieur au CAP/BEP

Les outils mobilisés :

- Les Ateliers d'Aide au Choix professionnel (ACP)
- Les stages en entreprise
- Les formations régionales préparatoires (EPC, Passeport) et qualifiantes
- Les ateliers collectifs et individuels sur l'emploi (aide au cv, conseils sur la recherche d'emploi, rencontres d'employeurs)
- Forums sur l'emploi, l'alternance et visites d'entreprises

LES ACTIONS (accompagnement)

Partenariat avec Pôle Emploi

Un accord cadre national portant sur le partenariat renforcé entre Pôle Emploi et le réseau des Missions Locales a été conclu en 2009.

Au niveau local, une convention annuelle fixe les objectifs opérationnels pour un public non qualifié.

Cet accord, a pour objectif de proposer l'offre de service de la Mission Locale aux jeunes demandeurs d'emploi pour faciliter l'accès à l'emploi . 363 jeunes pour la Mission Locale Sud Deux-Sèvres.

Partenariat avec Pôle Emploi :

– Plan d'action pour la promotion des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes: comité technique trimestriel

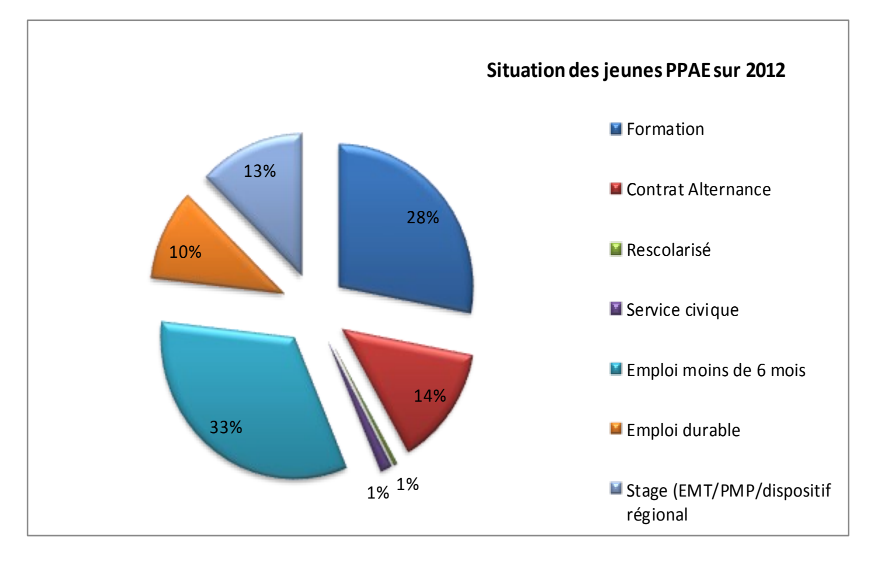
– Collaboration Pôle Emploi/Mission Locale sur la MRS (Méthode de recrutement par stimulation) : 260 jeunes évalués, 130 jeunes recrutés.

– Cellules opérationnelles tous les 15 jours dans le cadre de la mise en œuvre des Emplois d'Avenir.

La convention intègre également :

- Un plan d'action concerté relatif à l'emploi
- La mise à disposition d'un agent
- L'accès aux applicatifs informatiques

515 jeunes ont été orientés par Pôle Emploi et **425** ont été reçus et accompagnés par la Mission Locale.



Quelques chiffres :

Sur Niort : 370 prescriptions et 305 entrées
Sur Melle : 81 prescriptions et 69 entrées
Sur St Maixent : 63 prescriptions et 50 entrées
Total : 514 prescriptions et 424 entrées

Le programme CIVIS

(Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale)

En 2012, le programme prévoyait 386 nouvelles entrées dont 205 en CIVIS renforcés.

402 entrées:

- 223 CIVIS renforcés (sans qualification)
- 179 CIVIS classiques (> niveau V validé)

Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) est mis en œuvre au nom de l'État par les Missions Locales depuis 2005.

Il a pour objectif d'assurer un droit à l'accompagnement dans la vie professionnelle pour tous les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion.

Cet accompagnement est renforcé pour tous les jeunes sans qualification (55,4% des entrées).

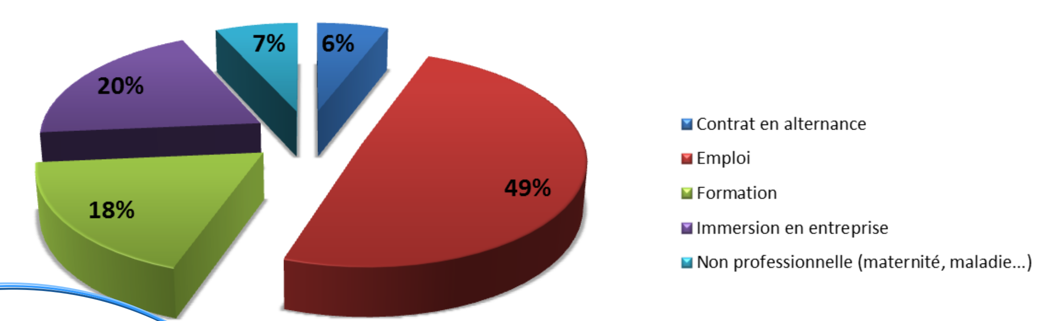
Les jeunes bénéficiaires d'un CIVIS sont donc accompagnés par un conseiller référent avec qui ils définissent les différentes étapes à mettre en place dans la réalisation de leur projet professionnel.

540 jeunes présents

dont 402 nouvelles entrées

109 sorties pour l'emploi durable soit 19,6%

3297 entretiens individuels.



Allocations CIVIS

Le jeune titulaire du CIVIS peut bénéficier d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles il ne perçoit aucune rémunération au titre de l'emploi ou de la formation.

Le seuil est fixé à 450 € /mois et 1800 €/an dans la mesure où le jeune respecte les engagements du CIVIS.

↳ **240 jeunes aidés pour un montant de 113 550 €.**

PMP

Les Périodes en Milieux Professionnels sont des stages en entreprise qui ont pour but de sensibiliser les jeunes aux conditions réelles de la vie professionnelle et de leur donner les expériences et les informations permettant de définir un choix et une orientation professionnelle.

↳ **147 conventions de stage PMP ont été signées cette année avec les entreprises du secteur pour 115 jeunes concernés**

LES ACTIONS
(Formation)
Accès à la formation professionnelle

Il faut rappeler que 40% des jeunes au chômage sont des jeunes de niveau V et infra V sans qualification.

500 entrées en formation

Il s'agit de proposer aux jeunes accueillis une formation professionnelle adaptée à leur demande mais également aux besoins économiques du territoire et faciliter leur insertion sur le marché du travail.. C'est apporter aux jeunes les moyens de s'insérer ou se réinsérer socialement et professionnellement par l'acquisition d'une première ou d'une nouvelle qualification. Cela concerne les jeunes de 16 à 25 ans de niveau VI et V sans qualification ou dont la qualification est obsolète.

Tableau des entrées sur actions	Mobilité	Pré-qualifiantes	Quali-fiantes	Total
Conseil Régional	79	7	157	**243**
Retour formation initiale et MGIEN	2		22	**24**
Autres mesures Pôle Emploi		15	8	**23**
DRTEFP autres formations		13	9	**22**
Divers dont Compétences Clés		6	14	**20**
TOTAL	**81**	**41**	**210**	**332**
dont SPRF			126	**126**
dont PASSEPORT Apprentissage	28			**28**
dont ENGAGEMENT PREMIÈRE CHANCE	51	1		**52**

Entrées en alternance	Nbre d'entrées
Contrats d'apprentissage	85
Contrats de professionnalisation	59
Somme :	**144**

Engagement 1ère chance

Le dispositif vise à mettre en relation un jeune et une entreprise. Il est composé de deux phases :

1. Une phase d'accompagnement en amont :

Le dispositif commence par une période de 1 à 3 mois au cours de laquelle le jeune bénéficie d'actions de formation préparatoires à l'emploi et à la qualification, avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré par la Région.

Ces formations visent l'acquisition de gestes et de comportements attendus par l'employeur en situation de travail. Elle sont dispensées par la CMA 79. La Mission Locale est l'opérateur signataire du protocole d'accord avec la Région Poitou-Charentes. Le jeune est en stage dans l'entreprise 50% du temps.

2. Une phase de professionnalisation et de qualification :

Le jeune se voit proposer un contrat de professionnalisation, un contrat d'apprentissage voire une action de formation qualifiante.

90 jeunes bénéficiaires du dispositif :

6 contrats d'apprentissage

4 contrats de professionnalisation

5 formations adulte

4 CDD

1 intérim

1 chantier d'insertion

1 formation initiale

43 poursuivent un accompagnement.

Passeport Orientation Formation

Le Passeport Orientation Formation est un journal de bord qui retrace les différentes étapes du parcours professionnel et permet d'identifier, de répertorier et mettre en valeur l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences professionnelles.

Constituer son Passeport Orientation Formation, c'est rassembler les informations concernant ses formations, ses emplois, ses expériences, mais aussi collecter en un même lieu tous les documents relatifs à son parcours.



143 jeunes bénéficiaires

30 ateliers pour des jeunes sur le point d'entrer sur une action de formation ou en étape de construction de projet sur la prestation ACP.

La formation des jeunes

L'EMPLOI

Des actions pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi

Renforcer le partenariat avec les entreprises

un réseau de **281 entreprises** en lien avec la Mission Locale.

↳ Prospection ciblée selon le projet professionnel du jeune ;

↳ Captation et négociation d'offres d'emploi ;

↳ Entretiens de mise en relation ;

↳ Périodes d'immersions en milieu professionnel ;

↳ Parrainage ;

↳ Visites d'entreprises.

Organiser ou participer à des évènementiels :

L'alternance , mode d'emploi

Les métiers de l'aide à la personne

Des solutions à saisir

Job dating / restauration

Semaine de l'industrie

Participation de la semaine de l'emploi

Les métiers au féminin

Jobs saisonniers en lien avec le CIJ

Travailler sur les représentations des métiers.

Rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise, multiplier les mises en situation de travail, accompagner les jeunes vers une meilleure connaissance du monde du travail et du bassin d'emploi.

Mettre en relation aux offres d'emplois : 279 offres captées, négociées et gérées.

Soutenir toutes les démarches d'accès à l'emploi :

Accompagner le positionnement à l'emploi par des entretiens individuels ou par des ateliers collectifs : conseils, information sur les contrats, orientation vers les acteurs économiques.

Multiplier les mises en situation de travail par des Périodes en Milieu Professionnel

- 162 PMP pour 122 jeunes,
- 31 stages convention Région pour 29 jeunes

↳ Soit 193 immersions pour 163 jeunes .

Le parrainage

L'action de parrainage s'appuie sur la mobilisation des réseaux personnels et professionnels de parrains pour faciliter l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. Le parrain ouvre, pour le jeune qu'il accompagne, son réseau de relations d'entreprises.

Instrument de lutte contre les discriminations, il permet de rétablir l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi.

25 parrains mobilisés

29 jeunes mis en relation avec des parrains

6 ont signé un contrat CIVIS

4 ont un niveau V

15 ont un niveau IV

10 ont un niveau > à IV

On peut constater que les jeunes qui ont trouvé un emploi l'ont obtenu dans les 4 premiers mois qui ont suivi leur entrée dans le dispositif parrainage.

Les jeunes avec un niveau IV et + accèdent plus facilement à l'emploi par rapport aux jeunes de niveau V et infra.

Le public visé

Les jeunes de 16 à 25 ans éloignés de l'emploi, dont des bénéficiaires du programme CIVIS.

Jeunes filles avec des projets professionnels orientés vers des emplois dits traditionnellement masculins.

15 jeunes sont sortis en emploi:

6 CDI
3CDD >6 mois
2 CDD <6 mois
2 contrats de professionnalisation
1 contrat d'apprentissage
1 contrat aidé (emploi d'avenir)

1 entrée en formation
1 abandon

12 sont en cours de parrainage

LES ACTIONS (Emploi)

Mise en œuvre des emplois d'avenir

A la parution de la circulaire et par anticipation, la Mission Locale a posé, dès le début octobre 2012, l'organisation interne, le cadre d'intervention et la mobilisation des compétences de l'équipe pour réussir les premiers positionnements des jeunes en Emploi d'Avenir.



Le Courrier de l'Ouest 01/04/2013

Le 100e emploi avenir signé

Dans le cadre de la Semaine de l'emploi, jeudi, la 100e convention emploi avenir a été signée au pôle emploi de Chauray, en présence du préfet des Deux-Sèvres et de nombreuses personnalités locales. Dans l'après-midi, le « job dating » a permis à une centaine de jeunes non qualifiés de 16 à 25 ans de rencontrer des entreprises. La signature du 100e emploi avenir concernait Damien Broussard, recruté par la CAN comme ripeur ; Théo Dolbeau, recruté par l'Office du tourisme de Niort, Franck Carré, recruté par la Ville de Melle, aux espaces verts.

Plusieurs étapes de mise en œuvre opérationnelle du dispositif ont été réalisées impactant les temps de travail de l'ensemble de l'équipe :

- Appropriation de la mesure
- Repérage des publics prioritaires, jeunes éligibles aux emplois d'avenir
- Promotion du dispositif auprès des employeurs
  - ↳ Prise de contact et rendez-vous employeurs
  - ↳ Plan d'action spécifique en lien avec Pôle Emploi
- Coordination avec les partenaires du SPEL et animation de la cellule opérationnelle sud 79: DIRECCTE UT 79, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale

<u>Fin décembre 2012</u>: 13 contrats sont signés.

<u>Au 31 mars 2013</u> : 62 contrats sont signés pour 134 employeurs démarchés.

Dès le 9 novembre 2012, 6 jeunes du Sud Deux Sèvres signaient les premiers emplois d'avenir à la Région en présence du ministre M.SAPIN.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS

Service et assistance aux personnes (EPHAD)

Aides soignant(es) : AMP

Agents de service hospitalier

Agents d'entretien (voierie, espaces verts, piscine, stade…)

Rippeurs

Agent maintenance générale

Maçons

Aides de cuisine

Animateurs, éducateurs (trices) tennis

Administratif, accueil





Agir pour l'emploi des jeunes

Cette action a pour objectif d'appuyer les jeunes issus de la ZUS dans leur recherche d'emploi et surtout de les amener à rencontrer des employeurs au travers d'entretiens, stages et visites d'entreprises pour se faire connaitre.

Il est constaté que les procédures de mise en relation sur les offres sont de plus en plus lourdes et que les jeunes n'ont quasiment plus de contact direct avec les employeurs; ce constat est partagé par les employeurs qui nous indiquent clairement ne plus avoir de contact direct avec les demandeurs d'emploi.

L'ensemble de cette action contribue à assurer une permanence Emploi sur les quartiers, de renforcer les moyens humains sur la ZUS, de densifier et personnaliser la relation Entreprises.

16 jeunes ont décroché un emploi durable dont **9** en alternance.

12 jeunes ont des situations positives en dehors de l'emploi (retour en scolarité, formation qualifiante Région, service civique...

16 stages en entreprise ont été réalisés.

527 entretiens annuels dont **403** en individuel et **124** en collectifs.

52 entreprises ont été mobilisées.

4 jeunes ont participé aux collectifs ACP.

6 jeunes ont bénéficié du parrainage.

60 jeunes ont bénéficié de cette action

26 hommes et 30 femmes de 18 à 25 ans et 4 jeunes de 16 à 17 ans.

45% des jeunes ont un niveau ≤ à 5.

60% des jeunes accompagnés sont en situation d'emploi dans leur domaine professionnel.

L'accès à l'emploi

Les emplois (hors alternance)

86 CDI temps plein : pour 84 jeunes

770 CDD temps plein pour 531 jeunes

Emplois aidés :

- **113** CUI CAE : pour 93 jeunes
- **27** en AI : pour 21 jeunes

134 contrats à temps partiel pour 116 jeunes

1289 entrées en emploi et en alternance pour 912 jeunes.

Les services aux entreprises	Nb services	%
Offre d'emploi	279	54,%
Parrainage	23	4,%
Stage	209	41,%
Total	**512**	100,%
Nb d'entreprises concernées	281	

LES AIDES
(accompagnement social)

L'insertion des jeunes dans le monde du travail, dans la formation, passe par des actions de soutien pour l'accès au logement, à la mobilité, voire à la santé.

- **Prendre en compte les difficultés de santé dans le parcours:**
  - Coopération active avec la MDPH en participant aux équipes techniques de reclassement professionnel
  - Relais avec des services de santé (hôpital, AGORA, médecins…)
  - Contribution à la mise en place de la Maison des Adolescents (Centre Hospitalier, Conseil Général)
- **Faciliter l'accès à un logement** (partenariat avec les habitats jeunes…)
- **Favoriser l'insertion socio-professionnelle par une démarche de création artistique** : action « l'art et insertion » : un partenariat entre la Protection Judiciaire de la Justice, la Mission Locale, le Centre National de la BD à Angoulême (financement de la ville de Niort, le CNBDI, la DRAC et la Fondation Caisse d'Epargne).
- **Permettre l'accès à des loisirs** : mise en place de Parcours Vacances
- **Valoriser la parole des jeunes** : réalisation d'un film « expression de jeunes sur les thèmes de l'accueil, de l'emploi, de l'orientation sur le territoire
- **Encourager la mobilité géographique**
  - Au niveau local (accès au permis de conduire, location d'un scooter …)
  - Au niveau international : coopération avec la Maison de l'Europe de Niort pour favoriser les projets de départ des jeunes.

- **Les demandes d'aides financières effectuées par les conseillers sont un coup de pouce qui permet aux jeunes de :**
  - Se maintenir en formation
  - Accéder à un emploi
  - Se rendre à un entretien d'embauche
  - Voir parfois de s'alimenter

Ces aides financières sont allouées au jeune en fonction de sa situation et de son projet professionnel et de ses ressources.

LES AIDES (accompagnement social)

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Compétences du Conseil Général, le FAJ permet aux jeunes de bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement contractualisé.

252 demandes , **187** accordées

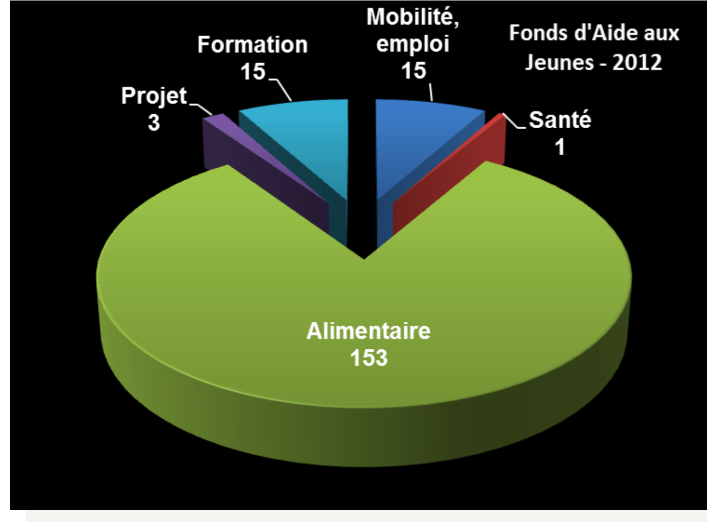
54 565 € demandés pour 26 596 € accordés.

68% sont des demandes alimentaires.

Aide moyenne : 158 € par demande acceptée.

699 jeunes concernés
846 aides financières
156 863 € alloués

Fonds d'Aide aux Jeunes	Nbre de jeunes	Montant total versé
Mobilité, emploi	15	3 470 €
Santé	1	32 €
Alimentaire	153	20 033 €
Projet	3	191 €
Formation	15	2 870 €
Total	**187**	**26 596 €**



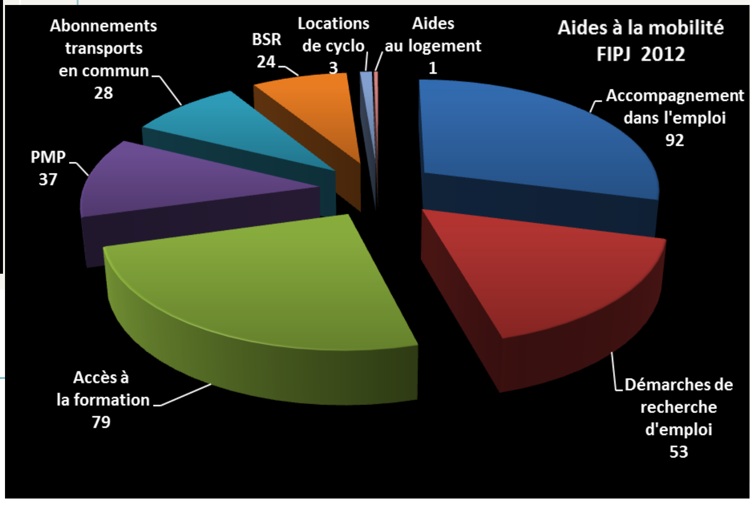
FIPJ

C'est une aide individuelle pour des jeunes en CIVIS pour accompager la mobilité dans la mise en œuvre des parcours des jeunes vers l'entreprise.

315 demandes pour 202 jeunes concernés.

Somme allouée : **16 717 € soit 53 € en moyenne par demande**

- Accompagnement dans l'emploi : **92 demandes**
- Démarches de recherches d'emploi : **53 demandes**
- Accès à la formation : **79 demandes**
- PMP : **37 demandes**
- Abonnement transports en commun : **28 demandes**
- BSR : **24 demandes**
- Location cyclo : **3 demandes**
- Logement : **1 demande**



Allocations CIVIS

Programme de l'État, le CIVIS permet aux jeunes ayant intégré cet accompagnement de bénéficier d'une allocation financière s'ils respectent les engagements contractualisés avec le conseiller référent.

- **113 550 €** sollicités pour **279 jeunes** bénéficiaires
- Aide moyenne : **407 € par jeune sur un an**.

Autres aides : Bourses aux vacances, épicerie sociale, appui par les organisations caritatives ….



La Mission Locale et son activité en quelques chiffres

Un territoire de 210 000 habitants (8 EPCI, 199 communes, 3 agences Pôle emploi, 2 CBE)

Une économie concentrée sur le secteur des services transport, commerce, banque, assurance… (50 %)

12 % des salariés dans l'industrie (16 % en Poitou-Charentes) ;

11 % dans la construction ;

84 000 emplois en Sud 79 : 44 000 sont sur Niort ;

Quelques filières où la main d'œuvre est recherchée : agroalimentaire… industrie mécanique et métallurgie, informatique, restauration, transport voyageurs, logistique, commerce, services à la personne ...

Un département où l'apprentissage est très développé (CMA ,CFA…).

2196 jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A.B et C (données Pôle Emploi 01/2013)

3 135 jeunes en contact : 392 St Maixentais ; 124 Plaine de Courance ; 540 Mellois ; 1 939 Niortais/CAN ; 88 Val d'Egray et Autize /Gâtine

52% sont des jeunes femmes

1396 jeunes ont peu ou pas de formation professionnelle (44,50%)

573 sont de jeunes décrocheurs ;

8970 entretiens individuels

390 jeunes en ateliers (choix professionnel, recherche d'emploi…)

236 e.mail ;

310 jeunes en actions collectives.

EN RÉSUMÉ…

1 305 dossiers de demandes d'aides financières instruits par l'équipe ;

156 700 € ont permis de soutenir les démarches vers l'emploi et la formation

6 actions ont été menées avec nos partenaires locaux pour apporter des services :

- d'accès à la santé,
- d'accès au logement,
- d'accès aux loisirs,
- pour la mobilité européenne
- pour l'insertion par la culture.

1 130 jeunes ont bénéficié de solutions emploi/formation (un même jeune peut entrer sur plusieurs mesures)

769 en emploi

144 en alternance

332 entrées en formation professionnelle pré-qualifiante et qualifiante

79 rescolarisés dont 24 en dispositif d'insertion/Ed Nat.

193 stages en immersion dans l'entreprise

23 services civiques

281 Entreprises locales partenaires issues du secteur marchand et non marchand : offres d'emploi ,alternance, parrainage, stages en immersion, visites métiers, conseils directs …

25 parrains/marraines bénévoles ;

40 organismes de formation professionnelle partenaires (actions préparatoires préqualifiantes et qualifiantes) ;

10 évènementiels sur l'emploi, l'alternance et la formation en lien avec les partenaires économiques et le Service Public de l'Emploi

LES SIGLES

ACP : Accompagnement au Choix Professionnel

ACSÉ : Agence Nationale pour la Cohésion et l'Égalité des chances

ARFAD : Association Régionale de Formation à l'Aide à Domicile

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique

ADPE : Association pour le Développement de l'Éducation Permanente

AFPA : Association Formation Professionnelle des Adultes

AGEFIPH : Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

AGEFOS PME : Association pour la GEstion de la FOrmation des Salariés

AI : Association Intermédiaire

AIPEMP : Association pour l'Insertion par la Protection et l'Entretien du Marais Poitevin

AIRE 198 : Association de 4 villes de préfectures de Poitou-Charentes 198 : 79 + 86 +17 + 16

AIVE : Association pour l'Insertion à la Vie Économique

ANI : Accord National Interprofessionnel

ARE : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi

AREF : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi et à la Formation

ARML : Association Régionale des Missions Locales

ARFTLV : Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie

ARS : Agence Régionale pour la Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASFODEP : Association pour la FOrmation et le Développement de l'Éducation Permanente

ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

ARTT : Aménagement et Réduction du Temps de Travail

ASP : Agence de Services et de Paiement (rémunération stagiaires)

BCA : Bilan de Compétences Approfondis

BEP : Brevet d'Études Professionnelles

B.T.P : Bâtiment Travaux Publics

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAMJI : Centre Animation Municipale Jeunesse Information

CAN : Communauté d'Agglomération Niortaise

CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles

CASU : Commission d'Action Sociale d'Urgence

CBE : Comité de Bassin d'Emploi

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie

CCN : Convention Collective Nationale

CCREFP : Commission de Coordination Régionale Emploi Formation Professionnelle

CDPA : Centre Départemental de Prévention contre l'Alcoolisme

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CEPAC : Centre de Parrainages et Accompagnement des Créateurs d'Entreprises

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CFG : Certificat de Formation Générale

CFP : Certificat de Formation Professionnelle

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIBC : Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences

CIDF : Centre Information des Droits de la Femme

CIE : Contrat Initiative Emploi

CIJ : Centre Information Jeunesse

CIO : Centre Information et d'Orientation

CISTE : Carrefour de l'Innovation Sociale du Travail et de l'Emploi

CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

CJDES : Centre des Jeunes Dirigeants de l'Économie Sociale

CLD : Chômeur de Longue Durée

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

CNML : Conseil National des Missions Locales

CNPVA : Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative des Deux Sèvres

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPO : Convention Pluriannuelle d'Objectifs

CRDD : Contrat Régional de Développement Durable

CREDES : Centre Régional d'Étude et Documentation Économique et Sociale

CRIJ : Centre Régional Information Jeunesse

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

LES SIGLES

CUI : Contrat Unique d'Insertion

DCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DEFM : Demandeur d'Emploi Fin de Mois

DELD : Demandeur d'Emploi de Longue Durée

DGLT : Délégation Générale de Lutte contre la drogue et la Toxicomanie

DIRECCTE : DIrection Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DIPAS : Direction Prévention et Action Sociale

DPJ : Direction de la Protection de la Jeunesse (ex AEMO)

DRDF : Délégation Régionale aux Droits de la Femme

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ECF : École de Conduite Française

EDEN : Encouragement au Développement aux Entreprises Nouvelles

EMT : Évaluation en Milieu du Travail

ENCP Évaluation du Niveau et de Compétences Professionnelles

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

EQTP : EQuivalent Temps Plein

ERDF : Electricité Réseau Distribution de France

ESN : Ensemble Socioculturel Niortais

ETRP : Équipe Technique de Reclassement Professionnel

ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

FAJ : Fonds Aide aux Jeunes

FAS : Fonds d'Action Social pour les migrants et leurs familles

FCMB : Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

FDAJ : Fonds Départemental d'Aide à l'insertion des Jeunes

FDI : Fonds Départemental pour l'Insertion

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FFP : Fédération de la Formation Professionnelle

FIPJ : Fonds d'Insertion Professionnelle pour les Jeunes

FSE : Fonds Social Européen

GEIQ/BTP : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GFE : Groupe de Formation Emploi

GIP : Groupement d'Intérêts Publics

GPECT : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

GRETA : Groupement d'ETAblissements

GRSP : Groupement Régional de Santé Publique

IAE : Insertion par l'Activité Économique

LES SIGLES

IFPA : Institut de Formation Professionnelle Atlantique

IFPIC : Institut de Formation Professionnelle de l'Industrie et du Commerce

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

IRFREP : Institut Régional de Formation Recherche Éducation Permanente Professionnelle

JDI : Jeune en Demande d'Insertion

MDA : Maison Départementale des Adolescents

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MIGIEN : Mission Générale d'Insertion des Jeunes à l'Éducation Nationale

MIPE : Mission d'Insertion Par l'Économique

ML : Mission Locale

MLJS79 : Mission Locale des Jeunes Sud 79 (Deux-Sèvres)

MOUSA :Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de l'Agglomération (Contrats de ville)

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications

OMAPDS : Office Municipal des Associations de Protection, Défense et de Solidarité

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

ORU : Opération de Renouvellement Urbain

OREF : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation

PAEJ : Point d'Accueil et d'Écoute des Jeunes (registre santé)

PAQI : Pôle d'Accompagnement à la Qualification et à l'Insertion

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PDI : Plan Départemental d'Insertion

PIC EMPLOI : Programme d'Initiative Communautaire Emploi

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PLIE : Plan pour l'Insertion et l'Emploi

PMP : Période en Milieu Professionnel

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

GFE : Groupe de Formation Emploi

GIP : Groupement d'Intérêts Publics

GPECT : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

GRETA : Groupement d'ETAblissements

GRSP : Groupement Régional de Santé Publique

IAE : Insertion par l'Activité Économique

IFPA : Institut de Formation Professionnelle Atlantique

IFPIC : Institut de Formation Professionnelle de l'Industrie et du Commerce

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

IRFREP : Institut Régional de Formation Recherche Éducation Permanente Professionnelle

LES SIGLES

JDI : Jeune en Demande d'Insertion

MDA : Maison Départementale des Adolescents

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MIGIEN : Mission Générale d'Insertion des Jeunes à l'Éducation Nationale

MIPE : Mission d'Insertion Par l'Économique

ML : Mission Locale

MLJS79 : Mission Locale des Jeunes Sud 79 (Deux-Sèvres)

MOUSA :Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de l'Agglomération (Contrats de ville)

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications

OMAPDS : Office Municipal des Associations de Protection, Défense et de Solidarité

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

ORU : Opération de Renouvellement Urbain

OREF : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation

PAEJ : Point d'Accueil et d'Écoute des Jeunes (registre santé)

PAQI : Pôle d'Accompagnement à la Qualification et à l'Insertion

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PDI : Plan Départemental **d'**Insertion

PIC EMPLOI : Programme d'Initiative Communautaire **Emploi**

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PLIE : Plan pour l'Insertion et l'Emploi

PMP : Période en Milieu Professionnel

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PRAFP : Programme Régional d'Apprentissage et de Formation Professionnelle

PRDF : Plan Régional de Développement des Formations

PRF : Programme Régional de Formation

PRUS : PRogramme Urbain Social

RESO : Réseau d'Écoute Sociale et d'Orientation

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAE : Stage d'Accès à l'Entreprise

SCOT : Schéma de COhérence Territorial

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique

SIDA : Syndrome Immuno Déficience Acquise

SPE : Service Public de l'Emploi

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

SPRF : Service Public Régional de la Formation

SRC : Service Régional du Contrôle de la formation continue

SVE : Service Volontaire Européen

TCF : Traitement Centralisé de la Formation

TRE : Technique de Recherche d'Emploi

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

UE : Union Européenne

UIMM : Union Interprofessionnelle des Métiers de la Métallurgie

UNML : Union Nationale des Missions Locales

URCAM : Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

ZUS : Zone Urbaine Sensible

ZRU : Zone de Redynamisation Urbaine

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale